UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DROIT A l'IMAGE 2022-2023 (pour les mineurs)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)……père, mère, tuteur, représentant légal (1)

De l'élève (2)…… né(e) le ……

Établissement…… en classe de ……

Autorise les organisateurs et dirigeants de l'UNSS à prendre des photos où pourraient figurer mon enfant dans le cadre des entraînements et des matches de l'UNSS (3).

Autorise la diffusion de celles-ci auprès des Partenaires de l'UNSS (3):

Presse locale, FR3 Midi Pyrénées, Site Internet UNSS et publications de l'UNSS.

Fait à ……le ……

Signature

- ➔ Rayer la mention inutile
- ➔ Indiquer Nom Prénom du jeune.
- ➔ Rayer en cas de refus d'autorisation.

En cas de refus de la famille, le jeune devra se signaler au photographe, et sortir du champ pour ne pas apparaitre sur les clichés

ACADÉMIE TOULOUSE
46 LOT

UNSS LOT
127 Quai Cavaignac – BP286 – 46005 Cahors cedex 9
Tél . 06 74 93 69 78 – Courriel : sd046@unss.org
www.unss.org